

CORPS DE COMMANDEMENT : UN TRAITEMENT DE CHOC S'IMPOSE !



scsi-pn.fr

mai 2023

+ DE DÉPARTS QUE D'ARRIVÉES PENDANT DES ANNÉES



Faute d'anticipation et d'une mauvaise gestion des flux d'entrées, le corps de commandement est confronté à un défi générationnel majeur : départs accélérés, vieillissement du corps, manque d'officiers dans les services, pyramidage des grades en danger.

Dans toutes les hypothèses envisagées, les entrées annuelles (440 environ) seront pendant plusieurs années inférieures aux sorties estimées entre 500 et 600 départs.

AUGMENTATION DU % D'ÉCHELONS SPÉCIAUX : LE SCSI SAISIT LE MINISTRE

Le manque d'officiers expérimentés occupants les grades sommitaux se ressent chaque jour d'avantage dans toutes les directions d'emploi. Des solutions s'imposent en urgence pour limiter l'hémorragie.

A l'approche des jeux olympiques et de la mise en œuvre de la réforme de la Police Nationale, la seule solution à effet immédiat consiste à ralentir le flux des départs en retraite par des mesures adaptées.

Le SCSI a donc écrit à Gérald DARMANIN pour proposer d'augmenter le nombre d'échelons spéciaux attribués aux grades de commandants divisionnaires et divisionnaires fonctionnels. Il est aujourd'hui contingenté à 15%. Une augmentation à 33% au 1er janvier 2024 ralentirait immédiatement les départs de 2024, 2025 et 2026. Cet échelon comporte en effet 3 chevrons d'une durée d'un an.

A terme, il sera nécessaire de banaliser l'accès à cet échelon pour redonner de l'attractivité vers les grades sommitaux et garantir un meilleur équilibre démographique du corps.

**LE SCSI
RENDIQUE UNE
AUGMENTATION DU
NOMBRE
D'ÉCHELONS SPÉCIAUX
AU 1er JANVIER 2024**



LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !